

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

I.1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2022/A03M21GI/1

I.2-Opérateur

I.3-Nom et adresse de l'opérateur :

MONSIEUR BRUNO CHATELARD
85 impasse des Figuettes
73800 COISE ST JEAN PIED GAUTHIER

I.4-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

ALPES
CONTRÔLES
Certification

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

I.5-Activité :

- ☒ Production
☒ Préparation

I.6- Catégories de produits :

Algues et produits de l'aquaculture non transformés

Méthode de production :

- ☒ production biologique, sauf durant la période de conversion

Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine

Méthode de production :

- ☒ production biologique, sauf durant la période de conversion

II.1 Répertoire des produits

Aquaculture :

Algues - Spiruline

Biologique

Produits transformés :

L'aromatique

Biologique

Le présent document a été délivré sur la base de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (CE) n°848/2018, et le cas échéant du cahier des charges français homologué. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

« seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certification-bio.fr/certificats/> fait foi. »

I.7-Date et lieu

Le 03/06/2022, ANNECY

Directeur Général
Arnaud BUSQUET



I.8-Certificat valable

Du 09/05/2022 Au 31/03/2023

II.8-Accréditation



ACCREDITATION n° 5-0539 -

Liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr
<https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf>

CERT R4/Version 20220321